



Réseau francophone des conseils
de la magistrature judiciaire

Le Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire... une histoire à retracer

Les débuts

Afin de créer des liens organiques entre les conseils de la magistrature ayant en partage la langue française, le Conseil de la magistrature du Québec propose, dès 2009, la création d'un réseau institutionnel.

L'idée est d'abord soumise au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de la France qui manifeste immédiatement un intérêt à explorer cette avenue. Des échanges avec des représentants de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) permettent pareillement de faire progresser l'idée.

L'intérêt du CSM de la France

Au terme des premières discussions, l'intérêt du CSM de la France prend forme. Ainsi, en 2013, à Paris, à l'occasion d'un colloque visant à souligner le cent trentième anniversaire du CSM, l'occasion est donnée aux représentants du Conseil de la magistrature du Québec de présenter à plusieurs conseils de la magistrature francophones le projet de création d'un réseau.

La réaction est immédiate et positive. Le projet suscite l'adhésion des participants. Aussi, est-il convenu de créer un comité de pilotage, chargé de proposer les textes fondateurs du Réseau. Des représentants de quatre conseils de différents pays représentant plusieurs continents sont désignés : France, Liban, Sénégal et Québec. Il est aussi convenu que c'est au Québec que se tiendra la première rencontre du comité de pilotage.



Accueil par les Premiers présidents du CSM de la
France – Octobre 2013

André Ouimet, Jean-Claude Marin, Élisabeth Corte,
Vincent Lamanda, Claude C. Boulanger



Le comité de pilotage

Mamadou Badio Camara, Peimane Ghaleh-Marzban, Esther Boivin, André Ouimet, Élisabeth Corte, Michel Carrié, Éric Figliolia, Papa Oumar Sakho, Karine Gonnet, Mario Tremblay, Jean Tannous

C'est à Québec, les 26 et 27 mai 2014, au siège du Conseil de la magistrature, que les personnes suivantes participent à la rédaction des Statuts du Réseau :

France : M. Peimane Ghaleh-Marzban, secrétaire général CSM
M. Éric Figliolia, secrétaire général adjoint ;

Liban : M. Jean Fahed, président du CSM
M. Jean Tannous;

Sénégal : M. Papa Oumar Sakho, Premier Président de la Cour suprême du Sénégal
M. Mamadou Badio Camara, procureur général près de la Cour de Cassation ;

Québec : M^{me} Élisabeth Corte, présidente du CMQ
M. Mario Tremblay, vice-président du CMQ
M. André Ouimet, secrétaire du CMQ
M^{me} Esther Boivin

Observateurs : M. Michel Carrié (OIF)
M^{me} Karine Gonnet (magistrate de liaison)

Il est convenu que le Réseau sera une entité juridique soumise à la Loi du Québec et que son siège sera à Québec. Il est également décidé d'inviter les conseils de la magistrature de la francophonie à deux journées de travail afin de leur soumettre le projet de Statuts qui permettront d'officialiser la création du RFCMJ. Cette activité se déroulera quelques mois plus tard, en novembre 2014, à Gatineau au Québec.

La création du Réseau

À Gatineau, les 4 et 5 novembre 2014, des représentants de conseils de la magistrature de la Belgique, de la France, du Gabon, d'Haïti, du Liban, du Québec et du Sénégal fondent le RFCMJ (voir la Déclaration de Gatineau et les Statuts adoptés). Assistent également à cette rencontre de fondation, à titre d'observateurs, un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, du Conseil canadien de la magistrature et la magistrate de liaison de la France au Canada.

À cette occasion, il est décidé que la présidente du Conseil de la magistrature du Québec, madame **Élizabeth Corte**, en sera la première présidente, pour un mandat de deux ans.

Le premier Bureau est constitué de madame **Corte**, présidente, de messieurs **Louvel** et **Marin** (France), de monsieur **Fahed** (Liban) et de messieurs **Sakho** et **Camara** (Sénégal). Monsieur **Mario Tremblay** (Québec) agira comme trésorier. En avril 2015, monsieur **André Ouimet**, secrétaire du Conseil de la magistrature du Québec, sera désigné secrétaire général du Réseau.

Le RFCMJ devient le seizième réseau institutionnel partenaire de l'Organisation internationale de la francophonie. Il est, à ce titre, un partenaire stratégique de l'OIF. Concrètement, l'OIF traduit notamment son appui au réseau par une contribution financière substantielle.

**Diverses activités ponctuent la naissance du Réseau,
dans le cadre du 1^{er} colloque annuel, les 4 et 5 novembre 2014**

Le thème du colloque

*« La contribution des conseils de la magistrature
à la garantie de l'indépendance des magistrats »*

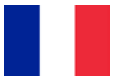
Les conférences

- *Les enjeux et les défis des conseils supérieurs de la magistrature : Essai de droit comparé*
Conférencier : M. **Axel-Luc Hountohotegbè**, chercheur et doctorant, Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.
- *De l'indépendance de la magistrature et de la déontologie judiciaire*
Présentateur : M. **Pierre Noreau**, Professeur, Faculté de droit de l'Université de Montréal
- *Indépendance et impartialité : le processus de nomination des juges*
Présentateur : M. **Sébastien Grammond**, Professeur, Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Les événements

- Visite à la Cour Suprême du Canada, à Ottawa
- Cérémonie de signatures et réception à l'Ambassade de France à Ottawa
- Présentation du Réseau et de ses membres au Colloque annuel de la magistrature québécoise

Les conseils de la magistrature membres fondateurs

	Québec
	France
	Sénégal
	Liban
	Gabon
	Haïti



Signature des Statuts à
l'Ambassade de France à Ottawa
– Novembre 2014





Présentation du Réseau au Musée canadien de l'histoire de Gatineau Novembre 2014



Cérémonie à l'occasion de la signature de la Déclaration de Gatineau Novembre 2014



Les membres du Bureau du Réseau
Mario Tremblay, Mamadou Badio Camara, Bertrand Louvel, Élizabeth Corte, Jean Fahed, Jean-Claude Marin, Papa Oumar Sakho

Les premières activités du Réseau

Depuis sa création, le Bureau (comité exécutif) s'est réuni à deux reprises, en février 2015 et en avril 2016. Plusieurs rencontres ont également été tenues afin d'informer différents acteurs du mandat du nouveau Réseau. Ces activités se sont déroulées autant auprès de conseils supérieurs de la magistrature que d'acteurs politiques. De plus, des rencontres ont eu lieu avec des représentants d'autres réseaux institutionnels, dont l'une, en juin 2015, en présence de la Secrétaire générale de l'OIF, madame **Michaëlle Jean**.



Rencontre du secrétaire général avec
madame Michaëlle Jean – juin 2015

Les 7 et 8 avril 2016, sous l'égide du CSM, se tient à Paris la toute première conférence du jeune Réseau. Y participent des représentants de 22 Conseils de la magistrature judiciaire, issus de pays membres ou observateurs de la francophonie. Une synthèse des travaux de cette conférence, rédigée par le professeur **Jacques Van Compernelle**, sera publiée dans l'édition du 16 mai 2016 de la *Semaine juridique*.

C'est sous le thème « *Le Réseau francophone, une communauté de valeurs* » que s'est tenu à Paris, les 7 et 8 avril 2016, le Colloque annuel du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire

Les 22 conseils supérieurs de la magistrature qui ont délégué des représentants à Paris n'auront pas été déçus des discussions qui y ont été tenues et des activités organisées en marge de l'événement.

« Rôle et place des conseils dans le paysage institutionnel, nécessité de l'existence d'un conseil, composition et organisation interne ».

Une table ronde animée par Mme **Faratiana Esoavelomandroso**, Professeure à l'Université d'Antananarivo, de Madagascar.

Les intervenants :

Madame **France Blanmailland**, Présidente de la commission de nomination du Conseil supérieur de la Justice de Belgique.

Monsieur **Mamadou Badio Camara**, Premier président de la cour suprême du Sénégal, président du Conseil supérieur de la magistrature.

Monsieur **Éric Casadevall Medrano**, Président du Conseil supérieur de la magistrature d'Andorre.

« Approches nationales des différentes fonctions »

Une table ronde animée par Monsieur **Pierre Noreau**, Professeur à l'Université de Montréal.

Les intervenants :

Monsieur **Jean Fahed**, Premier président de la Cour de cassation du Liban, président du Conseil supérieur de la magistrature

Monsieur **Marius Badea Tudose**, Président du Conseil supérieur de la magistrature de Roumanie

Monsieur **Amadou Sylla**, Secrétaire exécutif du Conseil supérieur de la magistrature de Guinée.

« Apports du réseau francophone dans la réflexion sur les vertus des différents modèles de Conseils »

Une table ronde animée par Madame **Martine Lombard**, Professeure à l'Université de Paris Panthéon-Assas.

Les intervenants :

Monsieur **Khaled Ayari**, Premier président de la Cour de cassation de Tunisie, président de l'Instance supérieure provisoire de supervision de la Justice judiciaire.

Monsieur **Mario Tremblay**, vice-président du Conseil de la magistrature du Québec.

Madame **Windelle Coq Thelot**, vice-présidente du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire d'Haïti.

Monsieur **Jacques van Compernelle**, Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain est mandaté pour réaliser une synthèse des travaux.

À l'Assemblée générale qui suit la conférence, 18 Conseils font acte de présence. Encore une fois, l'OIF appuie le Réseau en fournissant une importante contribution financière. C'est lors de cette Assemblée générale que sera adoptée une résolution fixant la cotisation des pays membres en tenant compte de leur PIB.

Conseils de la magistrature admis comme membres lors de l'assemblée générale du 8 avril 2016

Conseil supérieur de la Justicia d'Andorre
Conseil supérieur de la magistrature du Burkina Faso
Conseil supérieur de la magistrature de la République arabe d'Égypte
Conseil supérieur de la magistrature de la République de Guinée
Conseil supérieur de la magistrature du Madagascar
Conseil supérieur de la magistrature de la République du Mali
Conseil supérieur du pouvoir judiciaire du Maroc
Conseil supérieur de la magistrature de la Mauritanie
Haut Conseil de la magistrature de la Principauté de Monaco
Instance de Supervision provisoire de la justice judiciaire de la Tunisie

Organismes observateurs

Conseil de la magistrature de l'Équateur
Conseil supérieur de la justice de la Belgique
L'Organisation internationale de la francophonie



Colloque du Réseau à Paris –
Avril 2016



Journées des réseaux institutionnels de
l'OIF – 31 mai et 1^{er} juin 2016